

Communiqué aux médias

Chur, le 20 février 2024

Les bilatérales sont une condition indispensable à une politique agricole suisse autonome

Le maintien de la voie bilatérale est dans l'intérêt de l'agriculture et du secteur alimentaire suisses. Une bonne relation avec l'UE est source de sécurité pour les consommateurs et les agriculteurs. Dans sa prise de position adressée au Conseil fédéral, la CI Secteur agroalimentaire suisse souhaite que les négociations prévues avec l'UE aboutissent rapidement et avec succès. Elle attend une communication plus offensive sur les avantages de la voie bilatérale et sur les nouveaux accords.

Les accords bilatéraux sont particulièrement avantageux pour l'agriculture suisse, car la protection douanière est maintenue, mais l'accès au marché de nos pays voisins est pleinement garanti grâce à la reconnaissance mutuelle des normes pour les moyens de production, les produits bio, les produits AOP, etc. Les accords bilatéraux permettent aux agriculteurs d'acheter engrais, aliments pour animaux, produits phytosanitaires, semences, machines et équipements à des prix avantageux. Pour les entreprises de transformation alimentaire, les bilatérales offrent l'accès à un marché très important.

Avec l'accord agricole, la Suisse et l'UE restent 100% autonomes pour leur protection douanière et pour le soutien interne (paiements directs, etc.). Des concessions douanières réciproques ont été convenues dans le cadre des Bilatérales I, notamment le libre-échange du fromage. Dans le paquet des "Bilatérales III", il n'est pas question de modifier ou d'étendre les concessions douanières. Toute affirmation contraire n'est que de l'alarmisme bon marché.

Avec des droits de douane et des obstacles administratifs, seule une fraction des 75'000 à 80'000 tonnes de fromage vendues chaque année à l'étranger (80% des exportations sont destinées aux pays de l'UE) serait exportée et la production laitière devrait être réduite de 20% en Suisse. De plus, la libéralisation du commerce du fromage avec l'UE a produit un effet de turbo sur l'innovation et l'amélioration de la qualité.

Il faut aussi saluer le fait que le Conseil fédéral prévoit un nouvel accord sur la sécurité alimentaire avec l'UE, ce qui est bienvenu vu la multiplication des risques dans ce domaine.



La CI secteur agroalimentaire souhaite que le Conseil fédéral conduise les négociations prévues au succès. Un engagement renforcé est également souhaité pour communiquer que la Suisse fait solidairement partie du continent et que sa prospérité dépend de relations bien réglées avec l'UE.

Réponse du [20 février à la consultation](#) et document de [position sur l'Europe](#)

Contacts : Christof Dietler, gérant, 079 777 78 37; Hans Aschwanden, membre du comité CISA et président Fromarte, 041 41 820 30 60

La Communauté d'intérêt pour le secteur agroalimentaire suisse (CISA) réunit les organisations et les entreprises de l'agriculture et de la filière alimentaire suisse. Paysannes, fromagères et fromagers, commerçantes, consommatrices et consommateurs se penchent ensemble sur des questions parfois difficiles telles que les défaillances du marché ou la clarification de nos rapports avec nos voisins européens